



ASSISTANT CLUB ERFAN-Île de France 2013-2014

**Date limite du dépôt des dossiers d'inscription
Vendredi 07 mars 2014 à l'ERFAN-Île de France pour les 2 promotions**

Les titulaires du brevet fédéral Assistant Club peuvent être amenés à intervenir dans tous les niveaux de pratiques et dans toutes les disciplines.

L'objectif de la formation est de faire acquérir les connaissances pour assister toutes personnes certifiées quel que soit son niveau d'intervention et d'assurer l'encadrement des déplacements.

La formation est organisée au regard de 3 Unités Capitalisables (UC) et de modules permettant au stagiaire d'être capable (EC)

UC1 : Participer au fonctionnement du club

UC2 : Participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe

UC3 : Accompagner un groupe de mineurs lors des compétitions ou des déplacements

L'alternance entre la formation en centre et son action en club encadrée par un tuteur doit permettre une véritable intégration dans l'équipe pédagogique, elle est obligatoire.

Pré requis à l'entrée en formation

Pour entrer en formation d'Assistant Club, le stagiaire doit

Avoir 14 ans minimum (avec autorisation parentale)

Etre licencié à la FFN

Etre titulaire du sauv'nage

A défaut de ne pouvoir présenter ce diplôme, le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation comprenant les épreuves suivante dans la continuité

D'une entrée à l'eau

D'un déplacement ventral sur 25m

D'un déplacement dorsal sur 25m

Et d'une recherche d'objet en profondeur supérieure à sa taille



Organisation de la formation

- | | |
|---|---------------|
| - Formation en centre - face à face pédagogique | 10h30 minimum |
| - Formation pratique avec les formateurs en centre ou piscine | 5h30 minimum |
| - Travail personnel individuel | 5h minimum |
| - Stage en situation au sein du club d'accueil | 30h minimum |
| - Accompagnement d'un déplacement | 4h minimum |

Soit un total sans PSC1 de : 55h, ce volume est minimale, il peut être augmenté par le centre de formation.

L'ERFAN Île de France, dans un souci de proximité pour les candidats, propose une formation à Paris et à Mennecy en partenariat avec le CD91.

Calendrier

A PARIS

Formation en centre : 163 bd Mortier 75020 PARIS

Dimanche 16 mars 2014

Dimanche 06 avril 2014

Dimanche 04 mai 2014

A MENNECY

Formation en centre : Complexe sportif Parc de Villeroy RN 191 BD Charles de Gaulle 91540 MENNECY

Dimanche 30 mars 2014

Dimanche 04 mai 2014 (à confirmer)

Dimanche 01 juin 2014

Certification pour les deux promotions : dimanche 15 juin 2014 au Comité d'Île de France de natation : 163 Bd mortier 75020 Paris

Certification

L'accès à la certification s'effectue au regard :

de l'évaluation des dossiers (travail personnel) pouvant entraîner un travail supplémentaire,

du compte-rendu de l'accompagnement lors d'un (ou des) déplacement(s),
du calendrier des 30H en club,



de l'avis du tuteur.

Toute personne qui ne serait pas à jour au moment de la date de certification est convoquée directement dans un délai de 15 jours au rattrapage.

Epreuve 1 : Test du sauv'nage pour ceux qui ne l'ont pas à l'entrée en formation.
Valide UC2

Epreuve 2 : composée de 2 tests **valide l'UC1 et l'UC3**

*Un entretien de 20 mn avec le jury de 2 personnes à partir d'un dossier présentant son action au sein du club et son expérience dans le cadre de l'accompagnement de mineur en déplacement,

*Un QCM

L'obtention du diplôme est conditionnée à l'obtention du PSC1

Coût de la formation

Coût réel : 265,50€

Prise en charge du comité régional : 85,50€

Reste à charge du stagiaire : 180€

Pas de prise en charge pour les frais de restauration ou d'hébergement

Formation continue

La personne titulaire du brevet fédéral Assistant Club doit suivre une formation continue. La formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives de l'Assistant Club.

Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile.

Pour s'inscrire à la formation continue, le candidat doit être licencié au sein d'un club affilié à la FFN. Cette formation continue comprend une demi-journée de secourisme et de sécurité, à partir de cas concrets.

Renseignements complémentaires

ERFAN-Île de France

Jérôme CHASTAGNER

163 BD Mortier 75020PARIS

01-40-31-19-29

Fax : 01-40-31-07-25

Courriel : gestion@cif-natation.fr

ERFAN – Comité d'Île de France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 - Fax : 01 40 31 07 25

Site internet : <http://www.cif-natation.fr> Courriel : gestion@cif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75